SES DÉBOIRES EN AFRIQUE SE POURSUIVENT

LA FRANCE PERD ENCORE DU TERRAIN

Page 3

PÉTROLE

LES COURS EN HAUSSE SUR LES MARCHÉS MONDIAUX

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 5172 | Mercredi 25 décembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ALGÉRIE POSTE

ACHAT DE BILLETS D'AVION FACILITÉ VIA L'APPLICATION ECCP

Page 5

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

« L'ALGÉRIE NE SERA JAMAIS DÉSTABILISÉE PAR UN HASHTAG »

Page 2

PRÉPARATIFS POUR LE MOIS DE RAMADHAN

PROGRAMME EXCEPTIONNEL POUR L'IMPORTATION DE VIANDES ROUGE ET BLANCHE

Page 4

ALGÉRIE-LIBYE

ACCORD SUR LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION DOUANIÈRE

Page 4

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

«L'Algérie ne sera jamais déstabilisée par un hashtag»

Hier, au Palais des Nations à Club des Pins (Alger), le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé l'ouverture de la rencontre Gouvernement-walis, un événement marquant placé sous le thème «Collectivités locales : locomotive du développement national».

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Ce rassemblement de deux jours réunit les représentants du gouvernement et des walis pour discuter des mécanismes visant à favoriser un développement local durable. Les discussions ont couvert des sujets essentiels comme la sécurité alimentaire et hydrique, la création d'emplois, la numérisation des services publics, et la planification urbaine pour améliorer le cadre de vie des citoyens.

Une gouvernance locale fondée sur l'équité et la rigueur

Dans son discours inaugural, le président Tebboune a souligné que l'Algérie avait réussi à instaurer une gouvernance basée sur l'équité et la rigueur dans la gestion des finances publiques. Il a précisé que les collectivités locales, véritables «*piliers de l'État*», constituent le lien essentiel entre l'État et les citoyens. Après plusieurs décennies d'indépendance, il a insisté sur la nécessité de réviser les codes communaux et de wilaya afin de renforcer la décentralisation et d'accorder plus de prérogatives aux élus locaux. Cette révision a pour objectif d'assurer un meilleur équilibre économique entre les communes riches et moins riches, en déléguant certaines responsabilités à l'État afin d'alléger la charge financière des communes.

La révision des codes et l'optimisation des ressources locales

Le président Tebboune a exprimé la volonté de mettre à jour les codes communaux et de wilayas pour permettre une gestion plus efficace et plus équitable des ressources locales. Il a annoncé que cette révision inclurait une refonte des prérogatives des élus locaux, des moyens alloués, ainsi qu'une meilleure classification des communes. L'objectif est de réduire les disparités économiques et de garantir une répartition plus juste des ressources. De plus, certaines infrastructures seront gérées directement par l'État pour éviter d'alourdir la dette des collectivités locales. Le président a également évoqué l'importance de la délégation de certaines missions, telles que la gestion de l'hygiène, à des entreprises locales, tout en prévoyant des mécanismes de contrôle des performances

Un message fort sur les réformes des zones d'ombre et la protection des walis

Le président Tebboune a rappelé qu'environ 6,5 millions d'Algériens avaient été affectés par des réformes dans les zones d'ombre, soulignant l'engagement du gouvernement à améliorer les conditions de vie des citoyens dans ces régions. Il a déploré que certains responsables, qu'il a révoqués, ne considèrent pas ces réformes comme une priorité. Il a insisté sur le fait que l'État est au service du peuple, des plus hauts fonctionnaires jusqu'aux simples employés, et a réaffirmé sa volonté de continuer à protéger les intérêts des Algériens, notamment face aux tentatives de déstabilisation.

Des projets concrets pour l'avenir : Dessalement et gestion de l'eau

Le président a annoncé que l'Algérie mettra en service cinq stations de dessalement d'eau de mer avant le mois de Ramadan, un projet stratégique pour répondre aux besoins croissants en eau potable. Il a également appelé les walis à s'engager activement dans le système de gestion des eaux usées dans toutes les wilayas. Ce projet de gestion durable de l'eau est essentiel non seulement pour l'approvisionnement en eau potable, mais aussi pour améliorer la gestion des ressources en eau à travers tout le pays.

L'importance de la participation citoyenne et du respect des engagements

Lors de son discours, M. Tebboune a mis en avant l'importance de maintenir une gouvernance locale fondée sur la participation citoyenne et la transparence. Il a encouragé les walis à écouter les préoccupations des citoyens, en particulier des jeunes, et à respecter le système administratif mis en place pour faciliter l'interaction avec la population. Le président a insisté sur le fait que la réussite de ces réformes dépendait de l'implication de tous les responsables locaux, qui doivent incarner le changement et adopter des méthodes modernes de gestion.

Consolider les acquis et préparer l'avenir

Le président a également abordé l'importance de consolider les acquis réalisés grâce aux efforts de l'État en matière de développement social et d'amélioration des conditions de vie des citoyens. Il a appelé à renforcer les actions menées pour promouvoir la vie sociale et améliorer le cadre de vie, tout en continuant à mettre en œuvre des politiques de développement local durable, qui sont désormais plus que jamais au cœur des priorités nationales.

Un message ferme face aux menaces extérieures

Enfin, le président Tebboune a adressé un message solennel aux ennemis de l'Algérie, affirmant que «*l'Algérie ne sera pas déstabilisée par un hashtag*». Cette déclaration faisait écho à un contexte international où des tentatives de déstabilisation se multiplient. Il a souligné que les ennemis de l'Algérie se trompaient en pensant que le pays pourrait être fragilisé par de simples campagnes sur les réseaux sociaux. «*Nous protégerons ce pays dont le peuple a le sang des Chouhada dans les veines*», a-t-il ajouté, réaffirmant l'engagement de l'État à défendre la souveraineté nationale contre toute forme de menace, qu'elle soit interne ou externe.

Un avenir basé sur l'unité et la rigueur

Cette rencontre entre le gouvernement et les walis constitue un tournant dans la mise en œuvre des réformes locales en Algérie. En renforçant les prérogatives des élus locaux et en modernisant les institutions, l'Algérie entend faire un pas de géant vers une gouvernance plus équitable et plus efficace. Avec un projet de dessalement ambitieux et une gestion plus moderne des ressources, le pays se positionne pour relever les défis du futur, en s'appuyant sur ses collectivités locales comme moteurs du développement national.

H.M.

SES DÉBOIRES EN AFRIQUE SE POURSUIVENT

La France perd encore du terrain

Au moment où la France fait face à une terrible crise politique, de loin la plus importante depuis le début de l'ère de la V république, sa présence en Afrique continue de connaitre une perte de terrain qui menace sereinement tout ce qui a été bâti jusque-là.

PAR KAMAL HAMED

Les intérêts français en Afrique sont en danger alors que dans un passé encore récent le Continent noir, notamment certaines régions, était considéré comme une chasse gardée de Paris qui jouissait par voie de conséquence d'une position prépondérante lui permettant d'avoir la haute main dans cette partie du monde. Mais les temps changent et la France est nettement en perte de vitesse. Ainsi après avoir été «*chassée*» de trois pays à savoir le Mali, le Burkina Fasso et le Niger, maintenant c'est au Tchad que la présence militaire française est indésirable. En effet il y a juste quelques jours l'armée française, qui dispose de bases militaires dans ce pays, a entamé son départ. Ainsi un premier contingent de 120 soldats a quitté vendredi dernier N'Djamena la capitale tchadienne, a annoncé le ministère des Armées tchadien. Ce premier mouvement de soldats fait suite à la décision de ce pays du Sahel de mettre fin à plus de soixante ans de coopération militaire, en rompant les accords qui le liaient à la France depuis la fin de la colonisation. Maillon-clé de la présence militaire française en Afrique, ce pays quasiment désertique constituait le dernier point d'ancrage de Paris au Sahel après les retraits forcés de trois pays ouest-africains. Au Tchad, la France disposait d'une force militaire composée de 1000 soldats. La France a déjà été contrainte d'évacuer ses troupes du Mali, du Burkina Faso et du Niger en 2022 et 2023, après l'arrivée au pouvoir de juntes militaires qui se sont rapprochées de Moscou. La décision de N'Djamena de dénoncer l'Accord de défense avec son vieil allié a pris Paris de court, alors que l'influence d'autres puissances notamment russe s'accroît au Sahel. Des troupes et des avions de combat français ont stationné au Tchad quasiment sans discontinuer depuis l'indépendance en 1960, servant à la formation et l'entraînement des militaires tchadiens. « *Des tonnes d'équipements militaires, soigneusement conditionnés et entreposés à l'aéroport militaire de N'Djamena, seront transportées par un Antonov 124 prévu pour les jours à venir* », affirme le ministère des armées tchadien sur Facebook. « *Les véhicules militaires provenant des bases françaises de Faya-Largeau, Abéché et N'Djamena seront également rapatriés en France via le port de Douala, avec une échéance attendue d'ici janvier* », et « *le trajet maritime prendra environ trois semaines* », selon un responsable de l'armée française cité dans la publication du ministère tchadien. Le Sénégal a de plus fait part de son souhait de voir la France fermer ses bases militaires sur son sol. C'est un chapitre de la présence française en Afrique qui est en train d'être définitivement tournée. La France, en perte de vitesse dans le continent africain, n'est plus en odeur de sainteté. Cela fait trop pour Paris qui, en peu de temps, a totalement perdu pied dans ce qui était considéré comme son arrière cour et sa zone d'influence. Sans ménagement la France a ainsi été déjà chassée du Mali, du Burkina Fasso et du Niger. Et ce rouleau compresseur n'est pas prêt de s'arrêter. Ainsi, le Sénégal, avec l'avènement d'une nouvelle règle politique issue de surcroît des urnes, a fait part de son souhait de voir la France fermer ses bases militaires sur son sol. C'est dire que de nouvelles élites africaines portées au pouvoir en ont mare de la présence étouffante et asservissante de la France qui paye ainsi le prix de l'entêtement de ses dirigeants à poursuivre une politique désuète basée exclusivement sur le pillage des richesses et l'asservissement des peuples.

K.H.

EN QUALITÉ D'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Le ministre de la Communication reçu à Dakar par le président sénégalais

En qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a été reçu, mardi à Dakar, par le président de la République du Sénégal, M. Bassirou Diomaye Faye, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, M. Mohamed Meziane a remis une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à son homologue sénégalais, lui transmettant ses salutations fraternelles et ses aspirations pour le renforcement des liens de fraternité et de coopération fructueuse et constructive entre l'Algérie et le Sénégal. La rencontre a été l'occasion de mettre en avant les liens fraternels entre les deux pays et d'afficher la volonté commune d'approfondir la coordination et la concertation dans divers domaines, ajoute le communiqué. Les deux parties ont en outre discuté des questions africaines d'intérêt commun.

R.N.

UIPA:

L'Algérie abritera la prochaine conférence

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), M. Brahim Boughali, a présidé, lundi au Caire (Egypte), la réunion de la 36e session du Comité exécutif de l'UIPA, au cours de laquelle il a été décidé de reconduire l'Algérie à la tête de l'UIPA pour la prochaine session, qui abritera la prochaine Conférence de l'Union, indique un communiqué de l'APN.

Lors de cette réunion, organisée au siège de la Ligue des Etats arabes, il a été décidé de *«créer deux comités techniques, le premier chargé de la révision de la Charte de l'Union en vue de l'activer et de développer ses mécanismes, en sus de statuer de manière objective et définitive sur la question du siège permanent de l'UIPA, tandis que le deuxième comité se penchera sur la situation financière de l'Union et choisira le pays où seront domiciliés les comptes financiers de l'UIPA*», note le communiqué. Concernant la prochaine Conférence, il a été «décidé à l'unanimité de reconduire l'Algérie à la tête de l'Union pour la prochaine session, compte *tenu du bilan positif et de la nouvelle dynamique qu'a connu l'Union sous la présidence de l'Algérie»*. Il a également été décidé que «*la prochaine Conférence se tiendra en Algérie, qui conviendra d'une date avec le secrétariat général de l'Union*», selon la même source. Par ailleurs, les participants ont salué «*les efforts fructueux de l'Algérie à la tête de l'UIPA en vue de renforcer l'action parlementaire arabe commune, de défendre les causes de la nation et de parler d'une seule voix dans les fora internationaux*». Chargé par M. Brahim Boughali, le membre du Conseil de la nation, Saad Arous, «*a présidé, la réunion de la commission du Prix de l'excellence parlementaire arabe, qui tend à encourager l'esprit de compétition et d'initiative au sein des parlements arabes et à encourager les compétences parlementaires*». Cette réunion a été sanctionnée par un rapport contenant les conclusions des délibérations du Comité concernant les candidatures soumises pour les différentes catégories concernées par le Prix, afin de le soumettre à la prochaine conférence.

R.N.

AREZKI CHENANE :

Donner plus de prérogatives aux P/APC et changer de mode de gestion

Le nouveau code communal sera prêt d'ici la fin du mois en cours. À l'effet de garantir un bon développement des communes, des changements doivent être opérés dans cette nouvelle mouture pour donner plus de prérogatives aux élus, appelés à changer de mode de gestion, estime Arezki Chenane, professeur en sciences économiques à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

PAR CHAHINE ASTOUATI

La rencontre Gouvernement-walis débutera ce mardi et sera placée sous le thème «*Collectivités locales : locomotive du développement national*». *Les participants à cette rencontre aborderont, entre autres sujets, les questions relatives aux mécanismes favorisant un développement local durable*.

Toutefois, et afin de faire de la collectivité locale une réelle locomotive du développement, le nouveau code communal doit assurer aux présidents des Assemblées populaires communales (P/APC) davantage de prérogatives», préconise M. Chenane lors de son passage dans l'émission « *L'invité du jour* » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne.

« *L'élu doit mener des actions pour répondre, non seulement, aux préoccupations de ses citoyens, mais également pour développer son territoire. Donc, il est impératif de passer d'une logique administrative de la gestion, à une logique de gestion de développement en initiant dans projets adaptés aux spécificités des territoires de chaque commune* », affirme l'intervenant.

Le professeur en sciences économiques enchaine en insistant sur le développement du principe de la décentralisation. Selon lui, il faut donner plus de pouvoir aux élus, leur éviter les blocages bureaucratiques, leur permettre d'initier des projets en toute liberté, et surtout, les responsabilisé.« *L'innovation dans la gestion ne contraint pas le président de l'APC à trouver des solutions idoines pour manager et développer son territoire* », rappelle M. Chenane.

Pour le spécialiste en économie du développement, la collectivité locale doit devenir un espace de développement et sortir des pratiques bureaucratiques et administratives pour définir des projets de développement adaptés au territoire, tout en étant aussi dans le cadre de la gouvernance participative.

« *Il faut savoir également comment associer le citoyen à la prise de décision dans la gestion de sa collectivité, lui rendre aussi sa confiance de son appartenance à son territoire, à l'effet de développer le principe du vivre ensemble* », a-t-il ajouté.

Rendre les communes plus attractives

Interrogé sur les dispositions à prendre pour tenter de résoudre les problèmes d'inégalité de développement, de richesse ou encore de dotations factorielles (naturelle, économique et humain) qui existent entre les différentes communes, M. Chenane explique que ces déséquilibres doivent être corrigés par le mécanisme de la péréquation financière opéré par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Cependant, les inégalités demeurent toujours, et ce, en dépit de l'existence du système de péréquation financière, constate l'invité de la Chaîne 3.

D'après lui, rendre les communes plus attractives, notamment, aux investisseurs, entre autres, constitue une partie de la solution à cette problématique.

« *Le président de la commune doit savoir comment rendre son territoire attractif en attirant les investisseurs, particulièrement les entreprises, qui peuvent être source de la création de la richesse et de l'emploi* », indique M. Chenane rappelant au passage que la loi n°22-18 sur l'investissement qui accord divers avantages aux investisseurs, notamment sur le plan fiscal.

C. A.

SAFEX

L'ANEP marque sa présence à la 32e édition de la Foire de la production algérienne

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), marque sa présence à la Foire de la production algérienne (FPA), qui se tient au Palais des Expositions des Pins Maritimes (Alger), à travers l'exposition de ses produits et services pour faire connaitre son rôle, son expérience et sa place dans le paysage économique national. L'ANEP est représentée à cette foire à travers ses différentes filiales et unités activant dans différents domaines tels que Communication et Signalétique (ACS), ANEP Messagerie Express (AME), et l'audiovisuel (AL24 News), outre ses unités d'édition et de distribution ainsi que l'imprimerie de Rouiba, lesquelles sont réparties sur deux stands, situés au pavillon central et au pavillon Casbah. Les responsables des stands de l'ANEP ont expliqué que cette participation visait à «*affirmer la volonté de l'agence de contribuer aux progrès significatifs réalisés par les entreprises algériennes dans différents secteurs de production et de services, tout comme elle constitue une opportunité pour renforcer l'action de proximité et créer des synergies entre les acteurs économiques*».

Les deux stands, conçus et réalisés par l'ANEP, attirent un grand nombre de visiteurs, qu'il s'agisse du grand public ou de chefs d'entreprises en quête de services. Une équipe est mobilisée au service des opérateurs économiques.

Inaugurée jeudi dernier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sous le thème «*Notre production, pilier de notre souveraineté*», la FPA connaît une participation record avec 603 entreprises exposantes, dont 84 exportatrices. Placé sous le haut patronage du président de la République, cette grande manifestation économique, qui se poursuit jusqu'au 28 décembre courant, est organisée par la Société algérienne des expositions (Filiale de la Safex) sous la supervision du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.

PRÉPARATIFS POUR LE MOIS DE RAMADHAN

Programme exceptionnel pour l'importation de viandes rouge et blanche

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a annoncé, lundi à Alger, la mise en place d'un programme exceptionnel d'importation de viandes rouge et blanche, en prévision du mois de Ramadhan.

Visitant les stands de la 32e Foire de la production algérienne, M. Zitouni a souligné que ce programme qui vise à assurer la disponibilité de cet aliment essentiel durant le mois sacré et à préserver le pouvoir d'achat du citoyen, sera exécuté en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Pour couvrir la demande croissante durant le mois du jeûne, les transformateurs ont été enjoints de doubler la production du sucre blanc et de l'huile de table à partir de janvier 2025 et d'augmenter le quota mensuel du lait en poudre pour les laiteries.

Il est prévu également la prolongation du système de quotas supplémentaires pour le blé dur destiné à 165 minoteries pour assurer des quantités supplémentaires de semoule. Parmi les mesures prises aussi, l'ouverture des marchés de proximité au niveau de chaque daïra deux semaines avant le Ramadhan, en autorisant la vente au rabais et la vente promotionnelle pour tous les produits, y compris les vêtements. M. Zitouni a averti que toute tentative de spéculation durant le Ramadhan serait «*vouée à l'échec*», au regard des mesures proactives visant à assurer l'approvisionnement du marché national en quantités suffisantes, voire «*plus que l'année dernière*». A cet égard, le ministre a souligné que la stabilité des prix faisait partie des engagements du président de la République envers les citoyens, que le secteur du commerce intérieur œuvre activement à sa concrétisation avec ses partenaires en vue de garantir la disponibilité des produits à des prix accessibles aux citoyens. Après avoir rappelé que la loi de finances 2025 ne prévoyait aucune augmentation ni charge supplémentaire pour les entreprises, M. Zitouni a invité les opérateurs économiques à garantir la stabilité des prix, assurant qu'il n'y avait «*aucune raison pour augmenter les prix au cours de l'année à venir*».

S'agissant des huiles moteur (véhicules), M. Zitouni a souligné l'importance accordée par l'Etat à l'encouragement de l'investissement dans ce secteur, indiquant que les capacités nationales disponibles permettront de mettre fin aux importations dans ce domaine avant la fin de l'année 2025.

Lors de l'inauguration de la 32e édition de la Foire de la production algérienne, jeudi dernier, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est enquis de près des grands progrès réalisés par les entreprises algériennes de production et de services dans divers secteurs, tant en termes de quantité que de qualité.

Placée sous le thème «*Notre production, pilier de notre souveraineté*», cette édition enregistre une participation record avec 603 exposants, dont 84 exportateurs.

COMMERCE

Zitouni annonce des mesures spéciales pour couvrir la demande croissante pendant le Ramadhan

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a visité lundi la Foire de la production algérienne (FPA), où il a annoncé des mesures spéciales pour couvrir la demande croissante pendant le Ramadhan, invitant les entreprises économiques à garantir la stabilité des prix.

Lors d'une tournée d'inspection à travers plusieurs stands représentant des secteurs vitaux de l'économie nationale, M. Zitouni s'est arrêté au niveau de ceux des industries agroalimentaires, où il a souligné que «*ces industries font désormais partie des piliers essentiels de l'économie nationale les plus à même de répondre aux besoins du marché national*».

Après avoir salué «*l'amélioration notable de la qualité des produits algériens*» grâce aux efforts inlassables des entreprises nationales et au soutien continu du Gouvernement aux secteurs vitaux, le ministre a affirmé que l'autosuffisance garantissait la souveraineté nationale.

A cette occasion, M. Zitouni a annoncé des mesures spéciales pour couvrir la demande croissante pendant le Ramadhan, prévoyant notamment l'obligation pour les transformateurs de doubler la production de sucre blanc et d'huile alimentaire à partir de janvier 2025, l'augmentation du quota mensuel de lait en poudre et la prolongation du système de quotas supplémentaires pour le blé dur.

Evoquant la protection du pouvoir d'achat, le ministre a rappelé que «*la stabilité des prix est un engagement personnel du président de la République envers les citoyens*».

Faisant remarquer que la loi de finances 2025 ne comprend aucune augmentation susceptible d'impacter les entreprises, il a invité les opérateurs économiques à garantir la stabilité des prix.

Au niveau des stands des sociétés Pétro Baraka et Naftal, M. Zitouni a mis en avant l'importance de l'investissement dans le secteur des huiles automobiles. Naftal produit 120.000 tonnes d'huiles par an, a-t-il précisé, indiquant, par ailleurs, que le soutien de l'Etat pour l'importation de pneus était estimé à 5,5 millions de dollars pour répondre aux besoins du marché.

Visitant le stand des industries de l'électroménager, le ministre a relevé l'amélioration continue du climat des affaires grâce à la nouvelle loi sur l'investissement, qui a encouragé de nombreuses entreprises mondiales, à l'instar de Samsung, à établir des partenariats stratégiques avec des opérateurs algériens.

M. Zitouni a aussi salué l'investissement local dans le secteur des fournitures scolaires, «*qui compte 66 opérateurs algériens, dont 25 importateurs qui ont orienté leur activité vers la production*», insistant sur l'importance de réduire la valeur des importations de ces fournitures, estimée à 79 millions de dollars.

S'agissant de la fabrication de meubles, il a dit que cette filière faisait la fierté de l'industrie nationale, saluant des entreprises telles que Home Sofa.

Au stand de l'entreprise Iris Tyres, spécialisée dans la production de pneus, le ministre a indiqué que les entreprises algériennes dans ce secteur ont prouvé leur capacité à répondre aux besoins du marché national avec une qualité compétitive. M. Zitouni a, dans ce cadre, réitéré l'engagement de son ministère à continuer à soutenir la production nationale et à réunir le climat propice à la croissance des différents secteurs en vue de renforcer la place des produits algériens localement et à l'international. Lors de l'inauguration de la 32e édition de la Foire de la production algérienne, jeudi dernier, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est enquis de près des grands progrès réalisés par les entreprises algériennes de production et de services dans divers secteurs, tant en termes de quantité que de qualité, affirmant que la priorité doit rester la satisfaction de la demande locale avant d'envisager l'exportation.

Placée sous le thème «*Notre production, pilier de notre souveraineté*», la 32e édition de la Foire de la production algérienne enregistre une participation record avec 603 exposants, dont 84 exportateurs.

PÉTROLE

Les cours en hausse sur les marchés mondiaux

Les cours du pétrole ont progressé lors des échanges de ce mardi, effaçant les pertes enregistrées lors de la séance précédente. Cette reprise est portée par des prévisions optimistes, malgré une activité réduite à l'approche des fêtes de Noël.

Les contrats à terme sur le brut américain, le West Texas Intermediate (WTI), ont enregistré une hausse de 0,40 %, atteignant 69,52 dollars le baril. De leur côté, les contrats à terme sur le Brent, référence mondiale, ont augmenté de 0,45 %, s'établissant à 72,96 dollars le baril.

Lundi, les cours du pétrole avaient terminé en légère baisse de 0,45 %, avec le Brent clôturant à 72,63 dollars le baril.

Cette progression illustre la résilience des marchés pétroliers, soutenue par des perspectives économiques positives malgré une faible activité en cette fin d'année.

ALGÉRIE POSTE

Achat de billets d'avion facilité via l'application ECCP

Algérie Poste a annoncé, ce mardi, une nouvelle fonctionnalité destinée à ses clients. Ces derniers peuvent désormais acheter leurs billets d'avion pour Air Algérie et Tassili Airlines en toute simplicité en utilisant l'application mobile ECCP. Dans un communiqué, l'entreprise invite ses clients à télécharger l'application ECCP via le lien suivant : https://play.google.com/store/apps/details?id=dz.poste.eccp.

Cette initiative vise à faciliter les démarches pour les utilisateurs, en leur offrant une solution moderne et pratique pour réserver leurs vols.

ALGÉRIE-LIBYE

Accord sur le renforcement de la coopération douanière

Les Douanes algériennes et libyennes sont convenues, lors de la réunion de la commission mixte tenue lundi à Alger, de renforcer leur coopération bilatérale en matière de circulation des marchandises et de lutte contre la fraude et la contrebande entre les deux pays voisins.

«*Cette rencontre fructueuse a été marquée par un esprit fraternel et une convergence des vues, et a permis de définir les objectifs, faisant de cette réunion une initiative prometteuse pour la coopération entre les dispositifs douaniers des deux pays au profit des deux peuples frères*», a déclaré à la presse le Directeur général des Douanes algériennes, le Général-major, Abdelhafidh Bakhouche après avoir signé conjointement avec son homologue libyen, le Général-major Musa Ali Muhammad le procès-verbal de la réunion bilatérale. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques bilatérales visant à débattre de tout ce qui a trait à la circulation des marchandises aux frontières entre les deux pays pour garantir leur fluidité et lutter contre la fraude, la contrebande et toutes les pratiques illicites, d'autant que les deux pays partagent une bande frontalière de plus de 900 km. De son côté, le directeur général des Douanes libyennes a mis l'accent sur l'importance de cette bande frontalière entre les deux pays ainsi que les efforts nécessaires pour hisser le niveau de coopération de manière à lutter contre la fraude commerciale, la contrebande et la drogue, indiquant que «*la réunion de la commission douanière mixte constitue une étape essentielle pour progresser dans l'action conjointe et protéger les peuples libyen et algérien sur les plans économique, sanitaire et sécuritaire*». La réunion a porté également sur la coopération dans le domaine de la numérisation du travail douanier et de la formation continue, notamment en matière de sciences administratives. Les travaux de la réunion de la commission mixte algéro-libyenne s'étaient déroulés, au siège de la Direction générale des Douanes (DGD), en présence de la délégation libyenne qui a entamé, dimanche, une visite de travail en Algérie, des cadres centraux de la DGD et nombre de ses directions régionales par visioconférence, ainsi que du représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines et du représentant de l'ambassadeur de l'Etat de Libye en Algérie.

ALGÉRIE

Les prévisions de production pétrolière pour 2025

La production de pétrole en Algérie devrait se maintenir à environ 908.000 barils par jour (b/j) jusqu'à la fin mars 2025. Cette estimation provient de la plateforme spécialisée Attaqa, basée à Washington (Etats-Unis).

Selon Attaqa, si l'Algérie commence à récupérer progressivement sa part des réductions volontaires, évaluée à 51.000 b/j, la production pourrait atteindre 911.000 b/j en avril 2025. Cette augmentation se poursuivrait jusqu'à juin 2025, avec une progression mensuelle d'environ 3.000 b/j. Ainsi, la production atteindrait 917.000 b/j en juin. En juillet 2025, une hausse de 2.000 b/j porterait le niveau de production à 919.000 b/j. Une progression de 3.000 b/j en août permettrait d'atteindre 922.000 b/j. Cette tendance se poursuivrait jusqu'à la fin de l'année, atteignant 934.000 b/j en décembre.

Les prévisions pour 2026 indiquent une production d'environ 1,007 million b/j. Cette estimation ne tient pas compte d'éventuels ajustements dans les plans de réduction de la production, liés aux quotas de l'Opep+. En janvier 2026, la production pourrait atteindre 936.000 b/j, puis augmenter de 2.000 à 3.000 b/j chaque mois, pour se stabiliser à 959.000 b/j entre septembre et décembre 2026.

Pour 2024, la production moyenne a été de 907.000 b/j au premier trimestre. Elle a diminué à 904.000 b/j au deuxième trimestre avant de remonter à 909.000 b/j au troisième trimestre. En novembre 2024, elle a été estimée à 910.000 b/j.

L'Algérie participe aux efforts de réduction de la production décidés par les membres de l'OPEP+. Ces réductions volontaires, qui s'élèvent 51.000 b/j aux réductions volontaires de production tandis que sa part des réductions volontaires supplémentaires est d'environ 48.000 b/j pour un total de 99.000 b/j, resteront en vigueur jusqu'à fin mars 2025. Cette contribution vise à équilibrer le marché pétrolier mondial. Lors d'une réunion de coordination début décembre en cours, huit pays membres de l'Opep+ (Algérie, Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Irak, Kazakhstan, Koweït, Russie et Sultanat d'Oman) ont décidé de prolonger la réduction volontaire de la production de 2,2 millions barils/jour jusqu'à la fin du premier trimestre de 2025 conformément à la décision adoptée en novembre 2023.

Ils ont également convenu d'entamer, à partir d'avril 2025, une augmentation progressive de la production sur une période de 18 mois, soit jusqu'à septembre 2026, tout en maintenant la décision prise en avril 2023, prévoyant une réduction volontaire de 1,6 million de barils/jour jusqu'à 2026.

Zitouni annonce des mesures spéciales pour couvrir la demande croissante pendant le Ramadhan

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a visité lundi la Foire de la production algérienne (FPA), où il a annoncé des mesures spéciales pour couvrir la demande croissante pendant le Ramadhan, invitant les entreprises économiques à garantir la stabilité des prix.

Lors d'une tournée d'inspection à travers plusieurs stands représentant des secteurs vitaux de l'économie nationale, M. Zitouni s'est arrêté au niveau de ceux des industries agroalimentaires, où il a souligné que «ces industries font désormais partie des piliers essentiels de l'économie nationale les plus à même de répondre aux besoins du marché national».

Après avoir salué «l'amélioration notable de la qualité des produits algériens» grâce aux efforts inlassables des entreprises nationales et au soutien continu du Gouvernement aux secteurs vitaux, le ministre a affirmé que l'autosuffisance garantissait la souveraineté nationale.

A cette occasion, M. Zitouni a annoncé des mesures spéciales pour couvrir la demande croissante pendant le Ramadhan, prévoyant notamment l'obligation pour les transformateurs de doubler la production de sucre blanc et d'huile alimentaire à partir de janvier 2025, l'augmentation du quota mensuel de lait en poudre et la prolongation du système de quotas supplémentaires pour le blé dur.

Evoquant la protection du pouvoir d'achat, le ministre a rappelé que «la stabilité des prix est un engagement personnel du président de la République envers les citoyens».

Faisant remarquer que la loi de finances 2025 ne comprend aucune augmentation susceptible d'impacter les entreprises, il a invité les opérateurs économiques à garantir la stabilité des prix. Au niveau des stands des sociétés Pétro Baraka et Naftal, M. Zitouni a mis en avant l'importance de l'investissement dans le secteur des huiles automobiles. Naftal produit 120.000 tonnes d'huiles par an, a-t-il précisé, indiquant, par ailleurs, que le soutien de l'Etat pour l'importation de pneus était estimé à 5,5 millions de dollars pour répondre aux besoins du marché.

Visitant le stand des industries de l'électroménager, le ministre a relevé l'amélioration continue du climat des affaires grâce à la nouvelle loi sur l'investissement, qui a encouragé de nombreuses entreprises mondiales, à l'instar de Samsung, à établir des partenariats stratégiques avec des opérateurs algériens.

M. Zitouni a aussi salué l'investissement local dans le secteur des fournitures scolaires, «qui compte 66 opérateurs algériens, dont 25 importateurs qui ont orienté leur activité vers la production», insistant sur l'importance de réduire la valeur des importations de ces fournitures, estimée à 79 millions de dollars. S'agissant de la fabrication de meubles, il a dit que cette filière faisait la fierté de l'industrie nationale, saluant des entreprises telles que Home Sofa.

Au stand de l'entreprise Iris Tyres, spécialisée dans la production de pneus, le ministre a indiqué que les entreprises algériennes dans ce secteur ont prouvé leur capacité à répondre aux besoins du marché national avec une qualité compétitive.

M. Zitouni a, dans ce cadre, réitéré l'engagement de son ministère à continuer à soutenir la production nationale et à réunir le climat propice à la croissance des différents secteurs en vue de renforcer la place des produits algériens localement et à l'international.

Lors de l'inauguration de la 32e édition de la Foire de la production algérienne, jeudi dernier, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est enquis de près des grands progrès réalisés par les entreprises algériennes de production et de services dans divers secteurs, tant en termes de quantité que de qualité, affirmant que la priorité doit rester la satisfaction de la demande locale avant d'envisager l'exportation.

Placée sous le thème «Notre production, pilier de notre souveraineté», la 32e édition de la Foire de la production algérienne enregistre une participation record avec 603 exposants, dont 84 exportateurs.

APS

Volkswagen : la réduction d'effectifs « équivaut à deux ou trois usines », le titre recule

Le patron de Volkswagen a salué lundi l'accord prévoyant une réduction de la capacité de production et des effectifs équivalente à plusieurs usines chez la marque phare du constructeur, sans convaincre la Bourse. « La solution actuelle, avec la réduction des capacités sur plusieurs sites, équivaut à celle de deux à trois grandes usines » pour la marque Volkswagen, déclare Oliver Blume dans une interview publiée lundi par la Frankfurter Allgemeine Zeitung. Au sein de l'entreprise qui produit la Golf, plus de 35.000 emplois vont être supprimés dans le pays d'ici 2030, sur environ 120.000, et la production sera réduite de 730.000 véhicules à travers plusieurs des dix usines nationales, sans avoir à fermer de sites ni licencier, dans le cadre d'un accord social conclu à l'arrachée avec le syndicat IG Metall. L'action Volkswagen, empire automobile comptant dix marques, reculait lundi en fin de matinée de 2,50% à la Bourse de Francfort, figurant bonne dernière au sein de l'indice Dax. Patrick Hummel, analyste chez UBS, a maintenu à « vendre » sa recommandation sur le titre, doutant que le plan présenté vendredi assure un redressement durable de la marque Volkswagen. Le groupe automobile avait provoqué un choc en septembre en annonçant vouloir restructurer sa marque historique sans exclure au passage des fermetures d'usines sur les sites de production de véhicules et de composants, une éventualité catégoriquement rejetée par IG Metall.

Le fabricant des voitures Volkswagen souffre de la chute des ventes, de l'affaiblissement du secteur automobile et de la concurrence croissante des constructeurs chinois, notamment en Chine, son principal marché.

MIDI LIBRE
N° 5072 | Mercredi 25 décembre 2024

Maladie génétique : La trisomie 21 (Syndrome de Down)

mie 21, également appelée Syndrome de Down, est une maladie causée par une anomalie au niveau des chromosomes (les structures cellulaires qui contiennent le matériel génétique de l'organisme).

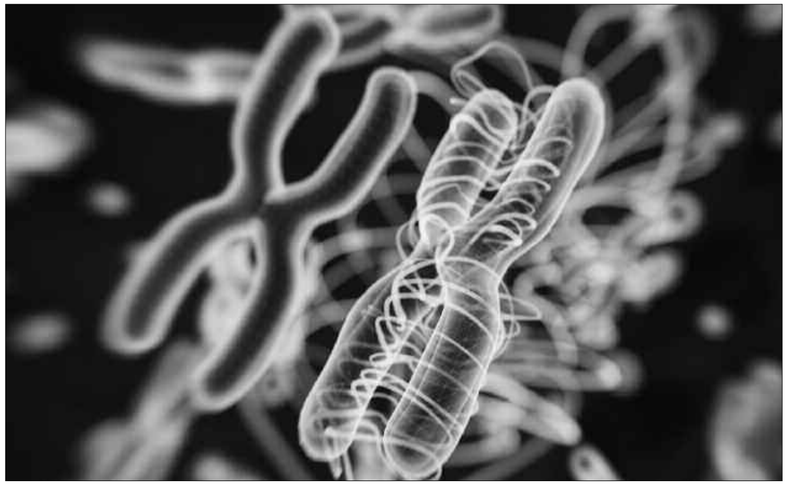

Les personnes atteintes de trisomie 21 présentent trois chromosomes 21 au lieu d'une seule paire. Ce déséquilibre du fonctionnement du génome (l'ensemble de l'information héréditaire présente dans les cellules humaines) et de l'organisme provoque un retard mental permanent et un retard de développement La trisomie 21 peut varier en sévérité
Le syndrome est de mieux en mieux connu et une intervention précoce peut faire une grande différence dans la qualité de vie des enfants et des adultes atteints. Dans la grande majorité des cas, cette maladie n'est pas héréditaire, c'est-à-dire qu'elle ne se transmet pas des parents à leurs enfants.

Mongolisme, Syndrome de Down et Trisomie 21

Le Syndrome de Down doit son nom au médecin anglais John Langdon Down qui publia en 1866, la première description des personnes atteintes de trisomie 21. Avant lui, d'autres médecins français en avaient fait l'observation.
Comme les personnes atteintes présentent des traits caractéristiques des Mongols, c'est-à-dire une petite tête, un visage rond et aplati des yeux bridés et écartés, on nommait familièrement cette maladie « l'idiotie mongoloïde » ou le mongolisme. Aujourd'hui, cette dénomination est plutôt péjorative.

En 1958, le médecin français Jérôme Lejeune identifie la cause du syndrome de Down à savoir, un chromosome supplémentaire sur la 21? paire de chromosomes. Pour la première fois, le lien est établi entre un retard mental et une anomalie chromosomique. Cette découverte ouvrait de nouvelles possibilités pour la compréhension et le traitement de nombreuses maladies mentales d'origine génétique.

D'autres trisomies

Le terme de trisomie désigne le fait qu'un chromosome entier ou un fragment de chromosome soit représenté en trois exemplaires au lieu de deux. Parmi les 23 paires de chromosomes présents dans les cellules humaines, d'autres peuvent faire l'objet de trisomies complètes ou partielles. Toutefois, plus de 95% des fœtus atteints décèdent avant de naître ou après seulement quelques semaines de vie.
La trisomie 18 (ou syndrome d'Edwards) est une anomalie chromosomique due à la présence d'un chromosome 18 supplémentaire. L'incidence est estimée à 1 naissance sur 6.000 à 8.000.
La trisomie 13 est une anomalie chromosomique due à la présence d'un chromosome 13 supplémentaire. Elle cause des malformations au cerveau, aux organes et aux yeux, de même qu'une surdité. Son incidence est estimée à 1 cas sur 8000 à 15000 naissances.

Effets sur la famille

L'arrivée dans la famille d'un bébé atteint de trisomie 21 peut nécessiter une période d'ajustement. Ces enfants nécessitent des soins particuliers et une attention supplémentaires. Prenez le temps de connaître votre enfant et de lui faire une place dans la famille. Chaque enfant trisomique a sa personnalité propre et a besoin d'autant d'amour et de soutien que les autres.

Trisomie 21 : les causes

Chaque cellule humaine contient 46 chromosomes organisés en 23 paires sur lesquels se trouvent les gênes. Au moment de la fécondation d'un ovule et d'un spermatozoïde, chaque parent transmet à son enfant 23 chromosomes, autrement dit, la moitié de son bagage génétique. La trisomie 21 est causée par la présence d'un troisième chromosome 21, provoquée par une anomalie au cours de la division cellulaire. Le chromosome 21 est le plus petit des chromosomes : il compte environ 300 gènes.
Dans 95% des cas de trisomie 21, ce chromosome excédentaire se trouve dans toutes les cellules de l'organisme des personnes affectées.
Des formes plus rares du syndrome de Down sont causées par d'autres anomalies de la division cellulaire. Chez environ 2% des personnes trisomiques, on retrouve des chromosomes excédentaires dans seulement une partie des cellules de l'organisme. On appelle cela la trisomie 21 mosaïque. Chez environ 3% des personnes trisomiques, une partie seulement du chromosome 21 est en surnombre. C'est la trisomie 21 par translocation.

Trisomie 21 : comment la diagnostiquer ?

Le diagnostic du syndrome de Down est habituellement posé après la naissance, à la vue des traits du bébé. Toutefois, pour confirmer le diagnostic, il est nécessaire d'effectuer un caryotype (= test qui permet d'étudier des chromosomes). Un échantillon de sang du bébé est prélevé pour analyser les chromosomes présents dans les cellules.

Tests prénataux
Il existe deux types de tests prénataux qui permettent de diagnostiquer la trisomie 21 avant la naissance. Les tests de dépistage qui s'adressent à toutes les femmes enceintes, permettent d'évaluer si la probabilité ou le risque que le bébé soit atteint de la trisomie 21 est faible ou élevée. Ce test consiste en un prélèvement sanguin puis à l'analyse de la clarté nucale, c'est-à-dire l'espace entre la peau du cou et la colonne vertébrale du fœtus. Ce test a lieu lors d'une échographie entre 11 et 13 semaines de grossesse. Il est sans danger pour le fœtus.Les tests diagnostiques qui s'adressent aux femmes dont le risque est élevé, indiquent si le fœtus est atteint de la maladie. Ces tests sont habituellement effectués entre la 15ème et la 20ème semaine de grossesse. L'exactitude de ces techniques pour le dépistage du syndrome de Down est d'environ 98 % à 99 %. Les résultats des tests sont disponibles en 2 ou 3 semaines. Avant de passer l'un de ces tests, il est également conseillé à la femme enceinte et à son conjoint de rencontrer un consultant en génétique pour discuter des risques et des avantages associés à ces interventions.

L'amniocentèse

L'amniocentèse permet de déterminer avec certitude si le fœtus est atteint de la trisomie 21. Ce test est habituellement effectué entre la 15ème et la 22ème semaine de grossesse.
Un prélèvement de liquide amniotique de l'utérus de la femme enceinte est effectué à l'aide d'une fine aiguille introduite dans l'abdomen. L'amniocentèse comporte certains risques de complications, qui peuvent aller jusqu'à la perte du fœtus (1 femme sur 200 est concernée).
Le test est offert surtout aux femmes qui présentent un risque élevé selon les tests de dépistage.

Le prélèvement de villosités choriales

Le prélèvement (ou biopsie) des villosités choriales (PVC) permet de déterminer si le fœtus est porteur d'une anomalie chromosomique telle que la trisomie 21. La technique consiste à prélever des fragments de placenta appelés villosités choriales.
Le prélèvement se fait à travers la paroi abdominale ou par voie vaginale entre la 11ème et la 13ème semaine de grossesse. Cette méthode comporte un risque de fausse-couche qui s'élève de 0,5 à 1 %.

Trisomie 21 : les complications possibles

Les enfants atteints de trisomie 21 souffrent parfois de certaines complications particulières :
Des malformations cardiaques
Selon la Société canadienne du syndrome de Down (SCSD), plus de 40 % des enfants atteints du syndrome ont une malformation cardiaque congénitale présente dès la naissance.
Une occlusion (ou blocage) intestinale exigeant une chirurgie.
Elle concerne environ 10% des nouveau-nés atteints de trisomie 21.
Autres : une perte d'audition ; une susceptibilité aux infections en raison d'une diminution de l'immunité ; un risque accru d'hypothyroïdie (hormone thyroïdienne faible), de leucémie ou de convulsions ;
un retard de langage, parfois aggravé par la perte de l'audition ; des troubles des yeux et de la vue (les cataractes, le strabisme, la myopie ou l'hypermétropie sont plus fréquents) ; un risque accru d'apnée du sommeil ; une tendance à l'obésité ; chez les hommes atteints, une stérilité. La grossesse est cependant possible chez la plupart des femmes ; les adultes atteints sont également plus sujets à la forme précoce de la maladie d'Alzheimer.
Depuis 2012, l'ONU a officiellement reconnu le 21 mars comme la « Journée mondiale de la trisomie 21 ». Cette date symbolise les 3 chromosomes 21 à l'origine de la maladie. Le but de cette Journée est de sensibiliser et d'informer le grand public sur la trisomie 21.

Trisomie 21 : l'espérance de vie a augmenté ces deux dernières décennies

Une étude de population menée aux Etats-Unis montre que l'âge médian au décès a augmenté de façon très marquée chez les personnes avec une trisomie 21. Au cours des deux dernières décennies, il est passé de 25 ans à 49 ans. Il a été aussi montré que la fréquence des cancers est bien plus faible chez ces patients que dans la population générale, excepté pour la leucémie et le cancer du testicule. Il est clairement démontré que l'espérance de vie des personnes porteuses d'une trisomie 21 est plus faible que celle retrouvée dans la population générale. On a noté au cours des dernières décennies une forte amélioration de la survie durant la première année.
Dans un article qui paraît dans le Lancet le Dr Quanhe Yang (Centers for Disease Control and Prevention, Atlanta) et ses confrères exposent des données récentes de mortalité et de morbidité chez les personnes avec une trisomie 21. Ces auteurs ont analysé les registres de décès américains de 17.897 personnes porteuses d'une trisomie 21. La période étudiée allait de 1983 à 1997. On note tout d'abord que l'âge médian au décès a considérablement augmenté jusqu'en 1997. Il est passé de 25 ans en 1983 à 49 ans en 1997, soit une augmentation de 1,7 ans par année étudiée. Toutefois, il faut noter que l'espérance de vie était supérieure chez les patients blancs par rapport aux autres catégories de la population étudiée.
Les cardiopathies congénitales, les démences, l'hypothyroïdie ou les leucémies étaient plus fréquemment retrouvées sur les certificats de décès des sujets avec une trisomie 21 que dans la population générale. Yang et ses confrères expliquent dans leur publication que des travaux antérieurs laissent penser que la fréquence des cancers est plus faible dans un contexte de trisomie 21. Leur analyse confirme ces résultats puisque les cancers courants autres que les leucémies et les cancers du testicule étaient listés sur les certificats de décès à une fréquence environ 10 fois inférieure à celle attendue d'après les chiffres de la population générale. Ce résultat était indépendant du sexe et de l'âge du patient. L'étude de Yang et ses confrères confirme l'amélioration de la prise en charge et de la survie des personnes porteuses d'une trisomie 21. Néanmoins, des différences persistent selon l'origine ethnique des personnes mais il faut rappeler que de telles variations sont retrouvées dans d'autres pathologies. Des différences de statut socio-économique pourraient être en cause. La fréquence faible des cancers chez les personnes avec une trisomie 21 est plutôt surprenante et ne peut être actuellement expliquée avec certitude. L'équipe de Yang propose comme explication que ces personnes sont moins exposées aux facteurs de risques environnementaux associés aux cancers. On peut aussi envisager la présence de gènes suppresseurs de tumeurs sur le chromosome 21 ou encore un taux de réplication réduit dans les cellules porteuses d'une trisomie 21. La possibilité d'une modification du contrôle de l'apoptose est aussi envisageable.

Traitements naturels de la mononucléose

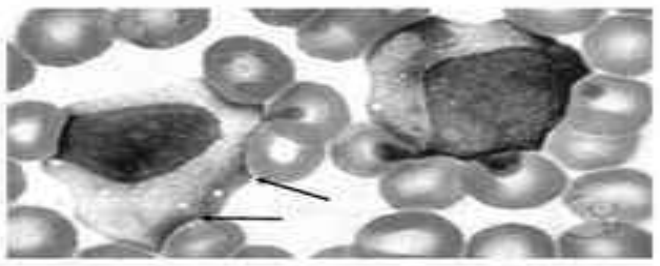

- Virus d'Epstein-Barr (VEB)
- Traitement :
  - Repos
  - Maîtrise des symptômes
    - Analgésie
    - Steroides
    - Antibiothérapie

En 2008, le tennisman Roger Federer est éliminé de l'Open d'Australie par le Serbe Novak Djokovic.

On apprend alors plus tard que le Suisse souffre d'une mononucléose depuis six semaines, affection qui a bien affaibli ses performances. Cette année-là, la maladie le contraindra au repos loin du circuit pendant plus de six mois ! Comment aurait-il pu s'en remettre plus rapidement ? En optant pour les remèdes naturels.

La mononucléose infectieuse, ou MNI, est une maladie de l'enfance qui atteint un enfant sur deux à l'âge de 5 ans, âge de la vie pendant lequel l'affection est asymptomatique.

Tous les infectés sont immunisés pour le reste de leur vie, mais le virus peut rester présent à l'état latent dans l'organisme. Ainsi, environ 90% des adultes sont porteurs du virus mais ne développent plus la maladie, sauf les immunodéprimés qui peuvent avoir une nouvelle symptomatologie.

Remèdes simples pour contrer la mononucléose

Comme pour toute maladie plus ou moins grave, il est conseillé de se rendre chez un médecin dès les premiers symptômes. Les quelques remèdes proposés peuvent agir en plus de ce qui vous aura été prescrit. Cela vous soulagera et vous permettra, dans la mesure du possible de traiter la mononucléose. Si vous préférez utiliser des remèdes naturels au lieu ou en plus des antibiotiques, en voici quelques-un :

*Boire et manger des aliments froids ou même glacés

*Adopter un régime alimentaire équilibré (composé de légumineux) afin d'aider son organisme, en diminuant fortement les produits laitiers

*Infuser longuement du thé vert (jusqu'à 10 minutes) dont les vertus antivirales peuvent contrer le virus de la mononucléose. Ses effets sont excellents pour le métabolisme

*Afin de réduire au maximum la fatigue pendant la mononucléose, il est recommandé de prendre de la vitamine C, sous toutes ses formes. On peut aussi utiliser des compléments naturels de fer (même après la guérison de la mononucléose, cela ne fait jamais de mal) associés au cuivre, anti-infectieux

*La propolis est connue pour protéger des virus et des bactéries. Outre ses vertus antiseptiques, elle peut être utilisée contre les maux de gorge, durant la phase la plus douloureuse de la maladie

*Gargarisme avec de l'eau salée : des gargarismes d'eau salée tiède effectués 3 à 5 fois par jours vont soulager les maux de gorges. Le bicarbonate peut également être efficace en gargarisme

*L'homéopathie peut aider pour certains symptômes

*Utiliser des extraits de plantes pour stimuler le système immunitaire comme l'échinacéa ou la griffe de chat ainsi que des huiles essentielles (à petite dose, attention !) dont le tea tree (1 à 2 gouttes diluées dans du miel) ou le thym linanol.

A éviter absolument

L'aspirine chez les plus jeunes et les adolescents : cela peut devenir mortel. Certains antibiotiques dérivés de la pénicilline sont dangereux, il vaut mieux les oublier jusqu'à la fin de la maladie. C'est pourquoi se soigner naturellement peut être une bonne alternative. N'oubliez pas de demander à votre médecin avant de vous soigner uniquement de manière naturelle !

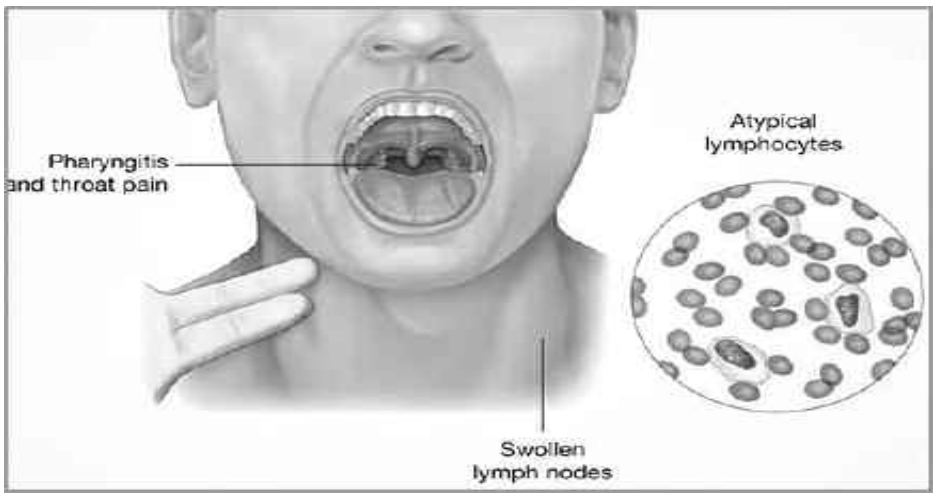

Boire beaucoup et bien dormir

Si tous ces remèdes fonctionnent, il n'en reste pas moins que deux autres sont indispensables pour guérir de la mononucléose : le sommeil et l'eau. Deux principes de base pour avoir une vie saine et qui peuvent vous être d'un grand secours en cas d'infection.

Consommer de l'eau en grande quantité durant votre convalescence va vous aider à renforcer votre système immunitaire notamment en éliminant les toxines. Par ailleurs, privilégiez l'eau chaude qui va faire baisser la fièvre et va contenir la douleur.

Le sommeil est également d'une aide précieuse. Bénéficier d'un temps de repos suffisamment important permet aux malades de retrouver rapidement un état de forme complet. La fatigue doit en effet, être éradiquée car il s'agit d'un des symptômes majeurs de la mononucléose.

Il est bon de savoir également que le sommeil agit directement sur la rate et empêche son grossissement. Des remèdes simples mais efficaces.

BLIDA

Les 5 meilleurs commerçants de 2024 primés

Les 5 meilleurs commerçants de 2024 sont primés par la Direction du commerce et de la Promotion des exportations de la wilaya de Blida.

L'objectif de cette opération, organisée par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, est d'inciter les différents commerçants de la wilaya à fournir plus d'efforts en matière de présentation des produits, de créer une certaine d'émulation entre ces derniers, encourager les commerçants à plus d'égard envers leurs clients et aussi créer plus de concurrence au niveau des différents secteurs intervenant dans la vie économique du citoyen. Élu meilleur commerçant de l'année, une distinction qui permettra au bénéficiaire un accompagnement des pouvoirs locaux, notamment la direction du Commerce pour promouvoir davantage son activité.

Participation de 20 commerçants de différentes activités

Selon Youcef Aoudia, responsable du service de promotion de la qualité, ce concours en est à sa 2e édition. Il a permis à plus de 20 commerçants de différentes activité, épicier, boulangers, boucher et autres, de participer à la phase préliminaire dans le but d'être retenus parmi les cinq meilleurs. Les membres du jury, représentants différents secteurs, tels que le tourisme, la santé, la société civile représentés par l'association des consommateurs et la chambre du commerce, ont choisi, parmi les nombreux commerçants qui ont pris part à cette édition, 5 d'entre eux ont été sélectionnés pour figurer sur le podium des 5 meilleurs commerçants de l'année 2024. Mais, avant les délibérations, les membres de la commission ont d'abord passé au peigne fin les différents magasins retenus dans ce concours, en tenant compte du guide d'inspection où le commerçant doit obtenir 20 points. « L'hygiène est le premier critère, puis viendra la présentation et la qualité des produits, la devanture du magasin, la formation du personnel et autres critères concernant le rapport commerçant-consommateur », indique le responsable de la commission, selon lequel ce concours a pour objectif, entre autres, d'améliorer sans cesse l'activité commerciale pour atteindre une meilleure prestation de service dans tous les domaines.

Les commerces primés sont une grande surface située dans la commune de Bougara, une boulangerie dans la commune de Beni Mered, une boucherie, une supérette et une cafétéria de la commune d'Ouled Yaich.

TIPASA

Évaluation de la transition numérique dans l'éducation au menu

L'évaluation de la transition numérique dans l'éducation est au menu d'une conférence régionale des wilayas du Centre à Tipasa.

La wilaya de Tipasa a abrité récemment la conférence régionale Centre sur l'évaluation du processus de la transition numérique dans le secteur de l'Éducation nationale. Les travaux de la conférence qui se sont étalés sur 2 jours, sous forme de workshops, ont vu la participation des directions de l'Éducation de Béjaia, Blida, Bouira, Tamanrasset, Tizi-Ouzou, Alger (Est, Ouest et Nord), Djelfa, Médéa, Boumerdès, Tipasa, Illizi, Ain Defla, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djanet. Cette rencontre d'évaluation de la région Centre est organisée, en prévision de la conférence nationale qui couronnera les travaux de l'ensemble des conférences régionales qui se tiennent également à Constantine, Oran et Ouargla.

Nouvelle version 2025 du système d'information

Selon le directeur central chargé de la formation au niveau du ministère de l'Éducation nationale, Abderrahmane Mokrane, les conférences régionales se tiennent après celles organisées par les wilayas début de ce mois et les rencontres au niveau des circonscriptions des inspections tous paliers confondus qui s'étaient déroulées les 19 et 20 du mois de novembre dernier. Le même responsable a fait savoir dans son allocution prononcée en plénière de la conférence que les objectifs de cette rencontre d'évaluation de la transition numérique visent, en premier lieu, une mise à jour et la conception d'une nouvelle version 2025 du système d'information dans le secteur de l'Éducation nationale qui prend en compte les propositions et les suggestions de l'ensemble des intervenants dans ces conférences, notamment les fonctionnaires, les partenaires sociaux, les citoyens ainsi que les organismes et structures publics en relation avec l'opération, et ce, suivant les normes contenues dans la stratégie nationale de la transition numérique 2025-2030 qui est, selon Abderrahmane Mokrane, le cadre référentiel du processus sous-tendant les axes de la vision 2030 en la matière.

Sécurité des données

S'agissant des axes autours desquels s'articulent les travaux des ateliers de la conférence, le représentant du ministre de l'Éducation nationale fait un état des lieux des réalisations accomplies, des difficultés constatées ainsi que les solutions à proposer et les suggestions pour en améliorer l'efficience. Durant ces 2 jours de travaux, les conférenciers ont débattus plusieurs sujets, se rapportant à d'autres volets importants, à l'instar de l'aspect inhérent à la sécurité des informations et la protection des bases de données à caractère personnel, en plus du créneau de la communication ainsi que l'organisation des opérations suivant les plannings y afférents.

En outre, l'évaluation a porté aussi sur l'état des lieux des progrès accomplis dans le cadre de la transition numérique et des pratiques efficaces en matière d'intégration des nouvelles technologies dans le système éducatif.

Transparence et efficience

Les participants ont également élaboré des recommandations stratégiques pour consolider cette transition. Dans ce cadre Abderrahmane Mokrane assure que « le système éducatif a franchi des pas importants et des sauts qualitatifs dans le processus de modernisation et de numérisation des services à tous les échelons grâce à son système d'information qui garantit à la fois transparence et efficience ».

En ce sens, il a fait savoir que l'ensemble des procédures, notamment administratives en relation avec la vie scolaire de l'élève, de l'environnement et de la carrière professionnelle des enseignants, ont été dématérialisés. « Ce travail entre dans le cadre de l'exécution des instructions du président de la République visant la consécration effective de la transparence et de l'intégrité, afin de juguler définitivement l'opacité dans la gestion de la chose publique », souligne-t-il.

Grâce à cette dématérialisation, la charge administrative a été drastiquement réduite, tout en optimisant la durée de traitement des opérations et tâches. Aussi, la digitalisation dans le secteur de l'éducation s'est traduite par un meilleur flux informationnel et davantage d'interactivité ainsi qu'une unification des standards et des modes de gestion. Des acquis qui renforcent la transparence mais aussi un suivi rigoureux en temps réel.

TURQUIE

Une explosion dans une usine de munitions fait au moins 12 morts

Au moins 12 personnes ont été tuées et trois autres blessées mardi dans une explosion survenue dans une usine de munitions du nord-ouest de la Turquie, a annoncé le gouverneur de la province.

« Douze de nos concitoyens sont morts dans l'explosion de l'usine du district de Karesi », a déclaré le gouverneur de la province de Balikesir, Ismail Ustaoglu, sur la chaîne d'information en direct NTV.
Les trois personnes blessées dans l'explosion ont été hospitalisées sans que leur état de santé ne soit jugé grave, selon le gouverneur.
Selon les autorités locales, l'usine où est survenue l'explosion produit des munitions et des explosifs à usage civil.
Des images diffusées par les chaînes de télévision turques montrent des panneaux de métal et des morceaux de verre soufflés aux alentours de l'usine, qui s'est en partie effondrée, indique encore le gouverneur.
Une enquête a été ouverte et la piste du sabotage a d'ores et déjà été écartée, selon les autorités.

MOZAMBIQUE

Le Conseil constitutionnel confirme la victoire du parti au pouvoir

Le Conseil constitutionnel du Mozambique a confirmé, lundi, la victoire électorale du parti historique au pouvoir avec 65,17% des voix, après deux mois de contestation qui ont plongé ce pays d'Afrique australe dans une crise politique sans précédent, faisant plus d'une centaine de morts.
La présidente du Conseil constitutionnel, la juge Lucia da Luz Ribeiro, a proclamé « élu président de la République du Mozambique Daniel Francisco Chapo », candidat du Frelimo, parti à la tête de l'Etat lusophone depuis un demi-siècle.
Dans son annonce solennelle, en direct à la télévision, elle a déclaré le président Daniel Chapo vainqueur avec 65,17% des voix, soit cinq points de moins que le score établi par la commission électorale, il y a deux mois.
Le principal opposant, Venancio Mondlane, qui revendique la victoire électorale lors du scrutin du 9 octobre, a gonflé son score de quatre points mais n'a remporté que 24,19% des suffrages, selon le Conseil constitutionnel.

Philippe Lazzarini : « Chaque heure, un enfant est tué à Ghaza »

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (Unrwa), Philippe Lazzarini, a déclaré lundi qu'« un enfant est tué chaque heure à Ghaza » en raison de l'agression sioniste en cours contre la bande depuis plus de 14 mois.
Lazzarini a affirmé, dans un message publié sur les réseaux sociaux qu'« un enfant palestinien est tué toutes les heures. Ce ne sont pas des chiffres.
Ce sont des vies écourtées. Tuer des enfants ne peut être justifié ». Se basant sur les données du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), il a indiqué que depuis le début de la guerre, « 14.500 enfants ont été tués à Ghaza ».
Le commissaire de l'UNRWA a souligné que « ceux qui ont survécu sont marqués physiquement et émotionnellement, et aujourd'hui ils sont privés d'éducation, de santé et des besoins les plus élémentaires pour vivre ».
Lazzarini a conclu en disant : « Le temps presse pour ces enfants. Ils perdent leur vie, leur avenir et surtout leur espoir ».

R. I. /Agences

ROUMANIE

Le Premier ministre sortant nommé à la tête du nouveau gouvernement

Le président roumain Klaus Iohannis a nommé lundi le Premier ministre sortant Marcel Ciolacu à la tête d'un nouveau gouvernement de coalition, afin de résoudre la crise politique consécutive à l'annulation de l'élection présidentielle.
« Cette coalition vise à regagner la confiance des citoyens », a déclaré M. Ciolacu, chef du Parti social-démocrate, reconnaissant les défis de son mandat dans un contexte de crise politique et de crise de la confiance des électeurs.
Cette nomination fait suite à une élection présidentielle controversée au cours de laquelle le candidat indépendant Calin Georgescu s'est qualifié pour le second tour et M. Ciolacu s'est classé troisième.
Des allégations de violations électorales ont conduit la Cour constitutionnelle à annuler l'élection quelques jours avant le second tour du 8 décembre. Le nouveau gouvernement de coalition devrait être composé du Parti social-démocrate, du Parti national libéral, de l'Union démocratique des Hongrois de Roumanie et de représentants des minorités nationales. La coalition s'est également mise d'accord sur un candidat commun pour la nouvelle élection présidentielle, dont la date n'a pas encore été annoncée.

R. I. /Agences

LE MAROC SOUS TENSIONS INTERNES

Les médecins ne décolèrent pas

Sachant qu'une grande marche est prévue le dimanche 29 décembre, cette manif pourrait être le détonateur qui viendra mettre le feu aux poudres. Car les sujets de Mohamed VI en ont plus que marre de cette situation, et revendiquent une totale rupture avec un Makhzen corrompu, prédateur et anachronique.

La situation socioéconomique au Maroc continue d'aller de mal en pis, sur fond d'une imminente implosion populaire qui chassera le Makhzen du pouvoir, et ramènera le Maroc sur la *« voie de la raison »*. celle de la justice sociale, du respect des voisins, du refus du colonialisme (au Sahara Occidental) et de l'arrêt de la normalisation avec les bourreaux sanguinaires des femmes et des enfants de Palestine. En attendant, la tension monte de nouveau dans le secteur de la santé, alors que le Syndicat indépendant des médecins du secteur public (simsp) a annoncé ce lundi un mouvement de grève nationale de trois jours, du mardi 24 au jeudi 26 décembre 2024. Ce mouvement s'inscrit dans une série de mobilisations pour dénoncer le manque de dialogue de la part du ministère de la Santé et de la Protection sociale face aux revendications des professionnels. Aucun dialogue constructif n'est en effet possible avec un gouvernement mené par un allégorique, Aziz Akhanouch, coupable de nombreux conflits d'intérêt, notamment dans la distribution des énergies fossiles, et de la construction d'une importante station de dessalement d'eau de mer à Casablanca, capitale économique du Maroc. Dans un communiqué publié lundi 23 décembre, le syndicat a expliqué que ses revendications restent lettre morte, ce qui l'a poussé à poursuivre son programme de contestations. La grève nationale concernera toutes les structures de santé publique, à l'exception des services d'urgence et de réanimation, afin de garantir un minimum de soins aux citoyens. Cette action s'inscrit dans la continuité des grèves successives déjà observées, notamment celle des 17 et 18 décembre derniers. Le syndicat prévoit également d'organiser des manifestations régionales et locales du 30 décembre 2024 au 5 janvier 2025, ainsi qu'un arrêt des consultations dans les centres de diagnostic pendant cette même période. D'autres secteurs d'activités névralgiques, tel que le transport, sont eux aussi touchés par de régulières grèves perlées. Les médecins, quant à eux, annoncent une « Semaine de la Colère » marquée par plusieurs actions de protestation, notamment un boycott des activités administratives et un arrêt complet des certificats médicaux, à l'exception des certificats d'arrêt maladie. Une marche nationale est également prévue le dimanche 29 décembre 2024 à Rabat pour protester contre les lois sur la grève et les retraites. Dossier chaud à suivre. Assurément…

NOUVELLES CESSIONS D'ARMES AMÉRICIANES AU PROFIT DU MAROC

Améliorer la sécurité d'un allié majeur !

Le bellicisme du Makhzen, son colonialisme et son expansionnisme, pareils à ceux de l'entité israélienne, ne semble guère déplaire aux Américains. Et pour preuve, il œuvre à armer un peu plus cette entité indigne de confiance avec ses voisins, et même partout où sévit la diplomatie marocaine, carburant comme maintes fois mentionné auparavant, à la corruption et au chantage.

Le département d'Etat américain a, en effet, donné , vendredi 20 décembre 2024, son feu vert à la vente de bombes de petit diamètre GBU-39B et de missiles air-air de moyenne portée avancés au Maroc, pour respectivement 86 millions de dollars et 88,37 millions de dollars. Il s'agit de minutions offensives, qui mettent à nu les intentions futures du royaume chérifien. Dans le détail, il est ajouté que les États-Unis ont approuvé vendredi la vente de bombes de petit diamètre GBU-39B (SDB-I) et d'équipements connexes pour 86 millions de dollars. « *Le Royaume du Maroc a demandé l'achat de 500 bombes de petit diamètre GBU-39B I (SDBI) et de 2 bombes inertes d'entraînement GBU-39 (T-1)/B avec détonateur »,* indique le département d'Etat américain dans un communiqué. Pour Washington, Rabat est un *« allié majeur »* dans la région.

Cela n'a du reste rien d'étonnant, ni de détonnant pour qui connait et suit de près la politique étrangère des Américains, interventionnistes, se souciant peu du respect du droit international, et n'hésitant guère à « traficoter » avec les terroristes et les trafiquants de drogue. *« Cette vente soutiendra la politique étrangère et la sécurité nationale des États-Unis en contribuant à améliorer la sécurité d'un allié majeur non membre de l'Otan qui continue d'être une force importante pour la stabilité politique et le progrès économique en Afrique du Nord »,* note ironiquement le département d'Etat d'Antony Blinken.

Le deuxième contrat de vente d'armes annoncé par Washington, concernant le Maroc, porte sur un lot de 30 missiles air-air avancés de moyenne portée, ainsi que les équipements connexes, pour un coût estimé à 88,37 millions de dollars.

« La vente proposée permettra d'améliorer la capacité du Royaume du Maroc à faire face aux menaces actuelles et futures en lui assurant de disposer de munitions air-air modernes et performantes pour remplir sa mission de sécurisation de ses frontières et de ses eaux territoriales, de lutte contre le terrorisme et les trafics illicites, et en utilisant sa flotte de F-16 Block 72 nouvellement acquise », souligne le département d'Etat américain. Ces missiles seront fournies par RTX Corporation, une société située à Tucson, en Arizona », persiffle encore la même source. Il est à rappeler que les FAR (Forces Armées Royales), n'en sont pas à leur premier contrat d'achat d'armements américains. Tant s'en faut.

Sachant, par ailleurs, que le Makhzen fait aussi régulièrement ses emplettes chez les Israéliens, bourreaux notoires des femmes et des enfants de Palestine.

MERCATO

Bounedjah est au Caire, un transfert en vue ?

L'attaquant algérien Baghdad Bounedjah a été aperçu au Caire lundi soir, après avoir passé quelques jours de vacances à Paris. Actuellement sous contrat avec Al Shamal au Qatar, sa présence dans la capitale égyptienne suscite de nombreuses spéculations quant à un possible transfert. Selon certaines sources, Al Ahly, le club phare d'Égypte, aurait manifesté un intérêt pour un prêt de l'international algérien. Cette opération viserait à renforcer l'attaque des "Diables Rouges" en vue de leur participation à la Coupe du monde des clubs, prévue en début d'été prochain. L'expérience et l'efficacité de Bounedjah en font un atout de choix pour un club souhaitant briller sur la scène internationale.

Bien que rien n'ait été officialisé pour l'instant, la présence de Bounedjah au Caire pourrait être un indice révélateur de discussions avancées entre les deux parties. Certains observateurs évoquent même un possible accord imminent.

Pour rappel, Bounedjah, 31 ans, reste un joueur emblématique du football qatari, où il a marqué les esprits lors de son passage à Al Sadd. Aujourd'hui, sous les couleurs d'Al Shamal, il continue de dominer les classements, étant actuellement le meilleur buteur du championnat avec 11 réalisations en autant de rencontres. Si ce transfert se concrétise, il marquera une nouvelle étape dans la carrière de l'attaquant algérien, qui pourrait ainsi ajouter un chapitre prestigieux à son parcours en contribuant aux ambitions internationales d'Al Ahly. Les prochaines heures devraient être décisives pour éclaircir l'avenir du natif d'Oran.

Quelle destination pour Yousri Bouzok ?

Libre depuis sa récente résiliation de contrat avec le Raja Casablanca, Yousri Bouzok, ancien ailier du Paradou AC, est au centre des attentions sur le marché des transferts. À 26 ans, le meilleur buteur et passeur de la Botola de la saison dernière attire plusieurs prétendants, notamment en Arabie Saoudite, en Égypte et en Algérie. Parmi les destinations évoquées, l'Arabie Saoudite semble être en tête. Selon son agent Bilal Ouali, Bouzok serait sur le point de signer avec un club de la Saudi Pro League, avec Al-Fateh en pole position. Ce dernier, dirigé par l'ancien entraîneur du Zamalek José Gomes, semble avoir convaincu l'attaquant grâce à un projet sportif et financier solide.

En Égypte, le Zamalek avait montré un vif intérêt pour Bouzok avant même sa résiliation avec le Raja. Bien que les négociations aient été freinées par le départ de Gomes, la piste reste ouverte. L'agent du joueur a récemment affirmé que Bouzok privilégie le Golfe, mais un retour du Zamalek avec une offre financière plus compétitive pourrait changer la donne. Avec sa notoriété en Afrique, le Zamalek offrirait à Bouzok une visibilité sportive significative. En parallèle, un retour en Algérie n'est pas à exclure. La JS Kabylie, en quête de renforts offensifs, aurait inscrit le nom de Bouzok sur sa liste de priorités. Si ses ambitions au Moyen-Orient échouent, l'ancien joueur du Paradou pourrait envisager de rejoindre les Canaris. Cependant, ses exigences salariales pourraient constituer un obstacle pour le club kabyle, malgré l'intérêt mutuel. Avec ces multiples options, Yousri Bouzok s'apprête à franchir une nouvelle étape décisive dans sa carrière. Reste à savoir quelle offre répondra le mieux à ses attentes sportives et personnelles.

LIGUE1 :

Madoui explique la raison de son désaccord avec l'arbitre Bekouassa et les événements du match contre Magra

L'entraîneur de l'équipe de Constantine, Kheir Eddine Madoui, est revenu sur le match de son équipe contre Magra, joué samedi dernier lors de la 14e journée de la Ligue professionnelle, ainsi que sur les événements qui ont suivi cette rencontre.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Dans une déclaration faite ce mardi au site "Al-Arabi Al-Jadid", l'entraîneur a indiqué : « Nous n'étions pas au niveau lors de la première mi-temps contre Magra. On peut dire que nous n'avons pas réalisé une grande performance, mais ce qui nous sauve peut-être, c'est la deuxième mi-temps qui a été, dans une certaine mesure, riche en occasions que nous aurions pu concrétiser. » Il a ajouté : « Nous avons réussi à contrôler le ballon, mais il faut souligner que la défense de l'adversaire a joué de manière efficace. Cela a rendu notre tâche encore plus difficile. »

La raison du chaos sur le terrain

Madoui a également expliqué les raisons du chaos qui a suivi le match, en disant : « Bien sûr, ce qui s'est passé avec l'arbitre peut être considéré comme l'incident majeur du match. Il n'y a pas de doute que le but que nous avons marqué était en position de hors-jeu.

Nous en avons eu la confirmation à la fin du match. »

L'entraîneur de l'équipe de Constantine a poursuivi : « Ce qui nous a préoccupés, ce sont les décisions de l'arbitre, qui étaient erronées. Au début, il a validé le but, et son assistant a approuvé cette décision. Mais ensuite, quinze minutes après les protestations des joueurs de Magra, il a confirmé à nouveau que le but était non valable. »

L'utilisation du téléphone portable pour revoir l'incident est inacceptable, et le communiqué de la FAF nous a donné raison

L'entraîneur a aussi évoqué l'incident où l'arbitre Boukawasa a utilisé le téléphone d'un joueur de Magra pour vérifier la validité du but, en disant : « Le tournant qui nous a dérangés a été l'utilisation d'un téléphone portable pour revoir l'incident. Comme c'est bien connu, c'est une procédure illégale. Et même le communiqué de la Fédération algérienne de football a donné raison à notre équipe, confirmant que l'arbitre avait fait une erreur. » Il a ajouté : « Ce que l'arbitre a fait va ouvrir la voie à des interprétations et aggraver les débats. Cela pourrait amener toutes les équipes à recourir au téléphone portable pour revoir les images. Toutefois, ce qui est positif, c'est que la Fédération algérienne de football a réagi rapidement et a pris une décision précoce. Bien sûr, les erreurs d'arbitrage sont possibles dans le football, comme nous le voyons aujourd'hui même avec l'utilisation de la VAR.

Mais ce qui a amplifié ce problème, c'est la confusion dans les décisions arbitrales, ce qui a mené à la situation qui a débordé du cadre sportif. »

Un public exemplaire et des objectifs à atteindre L'entraîneur de Constantine a conclu en saluant l'esprit sportif de ses supporters : « Ce qui reste à souligner, c'est l'énorme esprit sportif de nos supporters. Ils ne se sont pas laissés emporter par les événements et n'ont pas adopté de comportements qui auraient pu compliquer encore davantage la situation. Maintenant, nous devons concentrer notre attention sur les défis à venir et essayer d'atteindre tous les objectifs fixés sur le terrain. »

H.M.

LE 3E CHAMPIONNAT ARABE MILITAIRE

Coup d'envoi à Alger

Le 3e Championnat arabe militaire de boxe (23-26 décembre), a débuté lundi au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) «Chahid Messaoud Boudjeriou» à Ben Aknoun (Alger), sous l'égide de l'Union arabe des sports militaires, avec la participation de 35 boxeurs représentant 6 pays.

Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), le Général-Major Mohamed Salah Benbicha, a supervisé la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, qui verra la participation de l'Algérie (pays hôte), de l'Arabie saoudite, du Qatar, de la Palestine, de la Libye et de la Tunisie. L'Algérie sera présente avec 13 pugilistes.

La cérémonie d'ouverture de cette compétition sportive internationale a été rehaussée par présence de membres du Gouvernement,

des Directeurs centraux du ministère de la Défense Nationale et de l'Etat-major de l'ANP, des représentants du corps diplomatique des pays participants, du Président de l'Union arabe des Sports militaires de la Ligue Arabe, ainsi que les chefs des délégations sportives participantes et de figures du sport national.

Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire général du MDN a souligné que la participation de plusieurs pays arabes dans ce championnat est une opportunité pour consolider les relations fraternelles entre les armées et les peuples arabes. «Je suis profondément convaincu que votre participation à ce 3e Championnat arabe militaire de boxe, concrétisera les résultats positifs escomptés, et renforcera davantage les liens de fraternité et d'amitié entre les armées et peuples des pays membres de l'Union arabe des Sports militaires», a-t-il déclaré. Avant de déclarer au nom de Monsieur le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, Saïd Chanegriha, l'ouverture officielle du 3e Championnat arabe militaire de boxe de l'Union arabe des sports militaires, le président du Comité d'organisation du 3e Championnat arabe militaire de boxe de l'Union arabe des sports militaires de la Ligue arabe, le Général Emhamed Abdelhak Djabou, a prononcé une allocution à travers laquelle il a souhaité la bienvenue aux invités de l'Algérie.

Pour sa part, le président de l'Union arabe des sports militaires de la Ligue arabe M. le Général Youcef Dasmal Moubarek El-Kouari, a fait part de ses remerciements envers l'Algérie pour l'organisation de ce championnat et la mise à disposition de tous les moyens humains et matériels nécessaires pour sa réussite.

Une réunion technique s'est tenue dimanche, au niveau du Centre de regroupement et de préparation des équipes militaires de Ben Aknoun/1er RM, en présence des Chefs des délégations et représentants des sélections participantes et des arbitres désignés pour cette compétition, où il a été procédé au tirage au sort et l'élaboration du programme des différents combats.

Cette compétition vise à promouvoir une élite sportive arabe de haut niveau dans la discipline de la boxe, et de consolider les liens de fraternité et d'amitié entre les athlètes des Forces armées des pays arabes.

ARRÊTE-MOI SI TU PEUX

21h10 6ter

Marseille, 1969. L'agent du FBI Carl Hanratty vient chercher le prisonnier Franck William Abagnale Jr, âgé d'une vingtaine d'années, pour l'extrader vers les États-Unis. De 1964 à 1967, ce dernier, encore mineur, a réussi l'exploit de se faire tour à tour passer pour un pilote de la Pan Am, le chef des internes d'un service de pédiatrie en Géorgie et l'assistant d'un procureur général en Louisiane.
Considéré comme l'escroc le plus jeune de l'histoire des États-Unis, il a encaissé 4 millions de dollars en faux chèques dans 26 pays et 50 États américains.

LE CHAT POTTÉ 2 : LA DERNIÈRE QUÊTE

21h10 TF1

Le Chat botté découvre que sa passion pour l'aventure et son mépris du danger lui ont coûté cher : il a épuisé huit de ses neuf vies sans s'en rendre compte. Afin de se remettre sur pied, notre héros poilu se lance littéralement dans la quête de sa vie. Il s'embarque dans une aventure épique aux confins de la Forêt Noire afin de dénicher la mythique étoile magique, la seule chose qui puisse lui rendre ses vies perdues.
Succès surprise au box-office en 2022, Le chat potté 2, suite tardive des aventures du héros, comparse de Shrek, est une vraie surprise sur le plan graphique...

MON PETIT DOIGT M'A DIT...

21h05 3

Couple de bourgeois, Prudence et Bélisaire Beresford se rendent dans une maison de retraite pour voir Ada, la vieille tante de ce dernier. Prudence est très vite intriguée par l'une des pensionnaires, Rose Evangelista, au comportement qu'elle trouve pour le moins mystérieux. Au décès d'Ada, le couple retourne dans l'établissement. Prudence cherche à avoir des nouvelles de Rose, mais elle apprend que cette dernière a quitté les lieux. Élégante, raffinée, loufoque, une adaptation réussie d'Agatha Christie, avec de délicieuses compositions de Catherine Frot et André Dussollier.

LE GRAND RESTAURANT

20h10 TMC

Monsieur Septime dirige d'une main de fer le Grand Restaurant, un des établissements gastronomiques français les plus réputés, implanté sur les Champs-Élysées. Un jour, Novalès, le président d'un État d'Amérique du Sud, réserve une table pour un repas qu'il espère mémorable.
Mais au moment où une pièce montée confectionnée en son honneur lui est apportée, Novalès disparaît. Au début, Septime profite de la médiatisation de cette disparition, mais il est rapidement accusé par la police, qui le soupçonne de complicité avec les ravisseurs du président.

LA SELECTION DE MIDI LIBRE

ROYAL AFFAIR

21h05 arte

En 1766, Caroline-Mathilde, fille du prince de Galles, devient reine du Danemark en épousant le roi Christian VII. Le personnage, que la jeune femme rêvait pourtant d'épouser, se révèle infantile et grossier. Désormais mère, Caroline méprise ouvertement son mari et se réfugie dans des lectures révolutionnaires. Un jour, Johann Friedrich Struensee, médecin aux idées progressistes, entre au service du roi.
Caroline-Mathilde est séduite par le personnage et par sa culture. Elle et lui entament bientôt une liaison secrète, nourrie de complicité intellectuelle.

AUX FRONTIÈRES DE L'HISTOIRE

21h05 5

Ce voyage dans le temps, à la découverte des deux millénaires qui ont formé le destin unique de la France, débute avec les Gaulois de Vercingétorix. Ce peuple barbare se dresse alors face aux ambitions d'expansion romaine mais ne peut lutter éternellement. Lorsque l'Empire romain s'effondre, les Francs, un peuple germanique mené par Clovis, fonde la dynastie des Mérovingiens. Près de 300 ans plus tard, Charlemagne, petit-fils de Charles Martel, crée le plus grand empire européen. Au XIIe siècle, l'accession de Philippe Auguste au pouvoir est à l'origine de conflits avec le Royaume d'Angleterre qui dureront jusqu'à la Guerre de cent ans.

PIÉGÉS

20h10 NRJ 12

Des corps décapités sont retrouvés dans les bois d'une petite bourgade d'Alaska.
En compagnie de son frère Rowan qu'il avait perdu de vue, le shérif adjoint Beckett se lance alors à la recherche de son épouse partie se balader en pleine nature car il crain pour a vie. Les deux frères qui s'étaient perdus de vue se retrouvent dans leur maison d'enfance et se lancent dans une l'expédition en pleine forêt qui tourne vite au cauchemar.
Car les deux frères croisent bientôt la route d'un redoutable prédateur assoiffé de sang.

CASTLE VERITAS

20h05 Chérie 25

Alors que Castle est à Chicago pour la promotion de son nouveau livre, Beckett est appelée lorsque le corps d'un homme est découvert par des éboueurs.
La victime est Jason Marks, le dirigeant d'une compagnie de consulting politique. Il a reçu deux balles dans la poitrine à bout portant dans la nuit et a été jeté dans la rue depuis une voiture.
Dans l'appartement de la victime, Beckett découvre une photo de Marks avec Vulcan Simmons, le trafiquant de drogue. C'est alors que Castle fait son retour.

MIDI Libre
Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1er- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 5172 | Mercredi 25 décembre 2024

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06:26
Dohr	12:48
Asr	15:22
Maghreb	17:40
Icha	19:08

CRISE HUMANITAIRE À GHAZA :

L'ONU DEMANDE À LA CIJ DE RAPPELER L'ENTITÉ SIONISTE À L'ORDRE

L'Assemblée générale des Nations unies a demandé à la Cour internationale de justice (CIJ) d'émettre un avis consultatif sur les obligations de l'entité sioniste, en tant que puissance occupante, à l'égard des activités humanitaires des agences onusiennes et d'autres Etats dans les territoires palestiniens occupés, a rapporté mardi l'agence de presse palestinienne Wafa. «*En vertu du droit international humanitaire, les puissances occupantes sont tenues d'approuver les secours aux personnes dans le besoin, de faciliter ces programmes par tous les moyens à leur disposition et d'assurer des normes adéquates en matière de nourriture, de soins médicaux, d'hygiène et de santé publique*», a rappelé l'ONU dans sa note publiée sur son site web, reprise par Wafa.

L'agence de presse Wafa a relevé que cette démarche serait prise, compte tenu de la situation humanitaire crique prévalant ces dernières semaines dans les territoires palestiniens occupés, particulièrement dans la bande de Ghaza, cible d'intenses frappes de l'armée d'occupation sioniste depuis plus d'un an. L'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens(Unrwa) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ainsi que plusieurs autres organisations non-gouvernementales ne cessent d'alerter sur la situation humanitaire tragique dans les territoires palestiniens, dénonçant l'empêchement de l'acheminement des aides humanitaires par l'occupation sioniste. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a déclaré, lundi, que l'entité sioniste avait rejeté 97% des demandes de livraisons d'aides au nord de Ghaza, soumis à des bombardements incessants et un blocus complet. De son côté, l'ONG Oxfam, tout en tirant la sonnette d'alarme sur la détérioration de la situation dans le territoire palestinien assiégé, a fait savoir que «*seule une dizaine de camions d'aide humanitaire ont distribué de l'eau et de la nourriture dans le nord de Ghaza en deux mois et demi*».

Face à cette situation, le Coordonnateur des secours d'urgence des Nations unies, Tom Fletcher, a appelé la communauté internationale à «*briser le cycle de la violence*» à Ghaza, affirmant que l'enclave palestinienne est, aujourd'hui, «*l'endroit le plus dangereux*» pour les humanitaires. «*J'appelle la communauté internationale à défendre le droit humanitaire international, à exiger la protection de tous les civils, à défendre le travail vital de l'UNRWA et à rompre le cycle de la violence*», a fait aloir M. Fletcher, dans un communiqué.

11E ÉDITION DU SALON DJURDJURA DES ARTS PLASTIQUES:

SUR LES TRACES D'ISSIAKHEM

La 11e édition du Salon national Djurdjura des arts plastiques, qui se poursuit mardi à Azazga (est de Tizi-Ouzou) et à laquelle une quarantaine d'exposants issus d'une dizaine de wilayas prennent part, est placée sous le thème «*A pied d'œuvre sur les traces d'Issiakhem*».

Organisée par la direction locale de la Culture et des Arts et abritée par l'annexe de la Maison de la culture Mouloud Mammeri, cette nouvelle édition est organisée en hommage au célèbre plasticien algérien Mhamed Issiakhem (1928-1985). Si les 10 précédentes éditions ont eu lieu au chef-lieu de wilaya, les organisateurs ont décidé de tenir cette édition, qui a débuté hier, dans la commune d'Azazga. «*Cette décision intervient dans le cadre de la décentralisation des activités du secteur de la culture. Nous avons aussi voulu nous rapprocher de la région de Mhamed Issiakhem, natif du village Taboudoucht dans les Aghribs*», a indiqué, à l'APS, la directrice de wilaya de la Culture et des Arts, Nabila Goumeziane.

Elle a fait savoir que «*l'Ecole régionale des beaux arts portera le nom du célèbre artiste, l'arrêté de baptisation de la structure ayant été signé*». Les œuvres exposées à l'occasion du salon, signées par des plasticiens de Tizi-Ouzou, Batna, Tipasa, Alger, Béjaïa, entre autres, reproduisent des œuvres d'Issiakhem, notamment des autoportraits. D'autres toiles et bas-reliefs traitent de scènes de vies et de plusieurs facettes du patrimoine culturel national. Coïncidant avec les festivités célébrant le 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale (1er novembre 1954), cette 11 édition dédie aussi un volet important à cette thématique. «*C'est une exposition est très diversifiée en termes de thématiques et montre certaines facettes de l'art contemporain algérien*», a noté la directrice de la Culture. De grands artistes algériens, à l'instar de Zahia Kaci, ancienne élève d'Issiakhem, Moussa Bourdine et Moncef Guita étaient présents au vernissage aux côtés d'autres plasticiens.

Pour rappel, le défunt artiste avait fait ses classes à la Société des Beaux-arts d'Alger en 1947, avant de rejoindre l'Ecole des Beaux-arts d'Alger, puis celle de Paris.

A 16 ans et après l'installation de sa famille à Relizane, il perd ses deux sœurs et son neveu et est amputé du bras gauche, suite à la manipulation d'une grenade ramassée dans les camps militaires installés lors de la Seconde Guerre mondiale. Suite à ce drame, Issiakhem vivra toute sa vie meurtri dans sa chair et dans son âme, et son œuvre sera définitivement marquée du sceau de la douleur. En 1980, Issiakhem reçoit, à Rome, le premier Simba d'Or, une distinction de l'Unesco dédiée à l'art africain. Il décéda le 1er décembre 1985. L'artiste a laissé derrière lui un riche patrimoine aujourd'hui conservé au Musée national des Beaux-arts d'Alger et auquel s'ajoutent les nombreux tableaux détenus par des particuliers, des collectionneurs et des proches du peintre. Aujourd'hui, le style Issiakhem reste facilement reconnaissable et omniprésent dans l'enseignement des arts plastiques et dans les palettes d'un très grand nombre de plasticiens algériens. A noter que de nombreuses activités sont au programme de ce Salon, dont des ateliers et des résidences d'expression artistique, et des visites au village natal d'Issiakhem et de l'Ecole des beaux-arts d'Azazga.

ALGER :

Incendie à la gare routière de Kherrouba

Un incendie s'est déclaré, hier au niveau de la gare routière de Kherrouba, dans la wilaya d'Alger.

Dans un communiqué, la Protection civile a indiqué que ses équipes sont intervenues à 8h23 pour éteindre le feu qui s'est propagé dans cet espace public, relevant de la commune et daïra de Hussein Dey.

Pour maîtriser l'incendie, d'importants moyens ont été mobilisés : huit camions de pompiers, deux échelles mécaniques et deux ambulances. Les autorités n'ont pas encore communiqué de bilan ni d'informations sur les causes du sinistre, mais une enquête devrait être ouverte pour en déterminer les circonstances exactes.

BOXE :

Coup d'envoi à Alger du Championnat arabe militaire

Le 3e Championnat arabe militaire de boxe (23-26 décembre), a débuté lundi au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) «Chahid Messaoud Boudjeriou» à Ben Aknoun (Alger), sous l'égide de l'Union arabe des sports militaires, avec la participation de 35 boxeurs représentant 6 pays.

Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), le Général-Major Mohamed Salah Benbicha, a supervisé la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, qui verra la participation de l'Algérie (pays hôte), de l'Arabie saoudite, du Qatar, de la Palestine, de la Libye et de la Tunisie. L'Algérie sera présente avec 13 pugilistes.

La cérémonie d'ouverture de cette compétition sportive internationale a été rehaussée par présence de membres du Gouvernement, des Directeurs centraux du ministère de la Défense Nationale et de l'Etat-major de l'ANP, des représentants du corps diplomatique des pays participants, du Président de l'Union arabe des Sports militaires de la Ligue Arabe, ainsi que les chefs des délégations sportives participantes et de figures du sport national.

Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire général du MDN a souligné que la participation de plusieurs pays arabes dans ce championnat est une opportunité pour consolider les relations fraternelles entre les armées et les peuples arabes.

«*Je suis profondément convaincu que votre participation à ce 3e Championnat arabe militaire de boxe, concrétisera les résultats positifs escomptés, et renforcera davantage les liens de fraternité et d'amitié entre les armées et peuples des pays membres de l'Union arabe des Sports militaires*», a-t-il déclaré.

Avant de déclarer au nom de Monsieur le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense Nationale,

Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, Saïd Chanegriha, l'ouverture officielle du 3e Championnat arabe militaire de boxe de l'Union arabe des sports militaires, le président du Comité d'organisation du 3e Championnat arabe militaire de boxe de l'Union arabe des sports militaires de la Ligue arabe, le Général Emhamed Abdelhak Djabou, a prononcé une allocution à travers laquelle il a souhaité la bienvenue aux invités de l'Algérie.

Pour sa part, le président de l'Union arabe des sports militaires de la Ligue arabe M. le Général Youcef Dasmal Moubarek El-Kouari, a fait part de ses remerciements envers l'Algérie pour l'organisation de ce championnat et la mise à disposition de tous les moyens humains et matériels nécessaires pour sa réussite.